



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES MASSEURS  
KINÉSITHÉRAPEUTES  
RÉÉDUCATEURS

Paris le 14 mars 2009

## Communiqué de presse

### Réforme du diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute : aucune validation

Ce matin, la FFMKR a participé au groupe de travail relatif à la ré ingénierie des diplômes (intégration universitaire de la formation initiale du masseur-kinésithérapeute).

La FFMKR, conformément à ses engagements, a déposé auprès des instances concernées, un dossier complémentaire dont les principaux objectifs sont :

- D'apporter une aide aux masseurs-kinésithérapeutes en vue de permettre une juste reconnaissance de leur formation initiale ;
- De participer à la réflexion nécessaire pour définir et mettre en œuvre une politique cohérente en matière d'intégration universitaire ;
- De constituer un espace de dialogue et assurer une analyse pertinente ;
- De contribuer à une information complémentaire aux travaux entrepris ;
- De développer une expertise technique réelle ;
- D'accompagner la mise en œuvre des orientations ainsi que de l'avancement des dispositifs.

La FFMKR réaffirme que la validation des référentiels activités et formation est prématurée (la rentrée ne sera opérationnelle qu'en 2010).

La FFMKR réaffirme que les travaux de ré ingénierie ne garantissent pas de légitimer les aspirations de la profession.

La FFMKR réaffirme que le grade de Master correspond au niveau d'exigence professionnelle.

**Cette réforme de la formation initiale tant attendue par notre profession, doit être un élément d'émancipation et en aucun cas, réduire le masseur-kinésithérapeute à un simple technicien.**

*Les professionnels ne valident pas les travaux présentés en l'état. Ils prennent acte d'avancées des travaux qui seront enrichis et, des propositions d'ouverture indiquées par monsieur BOUDET (DHOS). Le groupe confirme qu'il poursuivra la réflexion, en particulier sur le référentiel de formation et validera en consensus professionnel, à la fin de l'ensemble du processus de ré ingénierie du diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute.*

La FFMKR se félicite que l'ensemble des organisations présentes ait refusé de valider les référentiels activités et compétences afin de travailler à un processus complet : activités, compétences et formation.

3 rue Lespagnol  
75020 Paris

tél. : 01 44 83 46 00

fax : 01 44 83 46 01

[www.ffmkr.org](http://www.ffmkr.org)

enregistré sous le numéro 13.366

**Alain BERGEAU, Président**

**06 80 25 96 34**



L A M A I S O N D E S K I N É S I T H É R A P E U T E S